

# **RAPPORT DE MISSION 2013-2015**

## **REGION WALLONNE**



La fédération des entreprises d'économie sociale  
actives dans la réduction des déchets par la récupération,  
la réutilisation et la valorisation des ressources

Conformément à la Convention-cadre entre RESSOURCES et la Région wallonne, le présent rapport de mission porte sur la période du 1er décembre 2012 au 31 décembre 2015.

# Table des matières

## **INTRODUCTION – Qui sommes-nous ?**

### **Quelles sont nos missions ?**

#### **1. Être une interface avec la Région**

- 1.1. Statistiques du secteur
- 1.2. Zoom sur un flux de déchet
- 1.3. Législation régionale
- 1.4. Projet de programme de prévention des déchets ménagers et assimilables
- 1.5. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

#### **2. Fédérer et développer le secteur**

- 2.1. Filières existantes
- 2.2. Projets émergents
- 2.3. Développement des ressourceries®
- 2.4. Projet transversal
- 2.5. Synergies entre RESSOURCES et des partenaires potentiels

#### **3. Professionnaliser le secteur**

- 3.1. Démarches qualité
- 3.2. Formation
- 3.3. Outil de reconnaissance

#### **4. Représenter les membres et le secteur**

- 4.1. Synergies avec les partenaires extérieurs
- 4.2. Défense des intérêts des membres
- 4.3. Représentation de RESSOURCES

#### **5. Informer et promouvoir le secteur**

- 5.1. Information et sensibilisation
- 5.2. Veille juridique, technique et de conseil
- 5.3. Communication interne

#### **6. Optimiser la communication**

- 6.1. Communication vers des publics cibles
- 6.2. Promotion du secteur vers le grand public

## **Le Mot de la fin**

### **Lexique**

Les mots suivis d'une \* sont expliqués dans le lexique.

# Qui sommes-nous ?

**Le réseau RESSOURCES se compose d'une soixantaine entreprises membres dont 50 ont leur siège social en Wallonie.**

RESSOURCES est la **fédération des entreprises d'économie sociale\*** actives dans la **réduction des déchets** par la récupération, la *réutilisation\** et la *valorisation\** des ressources. Elle agit pour assurer le développement et la professionnalisation de ses membres en améliorant leur visibilité et leur cohésion, en les représentant auprès des instances extérieures, en encourageant des collaborations avec les différents acteurs de la vie socio-économique et en les mobilisant autour de projets communs.

RESSOURCES, par sa fonction d'interface, établit les synergies, partenariats et collaborations avec les pouvoirs publics (Régions, communes, intercommunales) et l'ensemble des agents économiques (industries, fédérations, instituts de recherche), qui sont nécessaires au développement de l'économie sociale de la réutilisation et du *recyclage\**. RESSOURCES a articulé ses missions autour des 6 axes présentés dans ce rapport de mission.

- **Être une interface avec la Région**
- **Fédérer et développer le secteur**
- **Professionaliser le secteur**
- **Représenter les membres et le secteur**
- **Informier et promouvoir le secteur**
- **Optimiser la communication**



**Pour la période 2013-2015, l'équipe de RESSOURCES se composait de 7 à 8 personnes.** Cécile Patris, Directrice et son équipe : Christine Coradossi, Juriste – Catherine Baucourt, gestion administrative – Tanguy Ewbank, Vincianne Gilard, Benoit Janssens – chargés de missions et Arabelle Rasse, chargée de communication.

\*Les mots suivis d'une \* sont définis en fin de Rapport dans le Lexique p21.

# Quelles sont nos missions ?

## Mission 1. Être une interface avec la Région

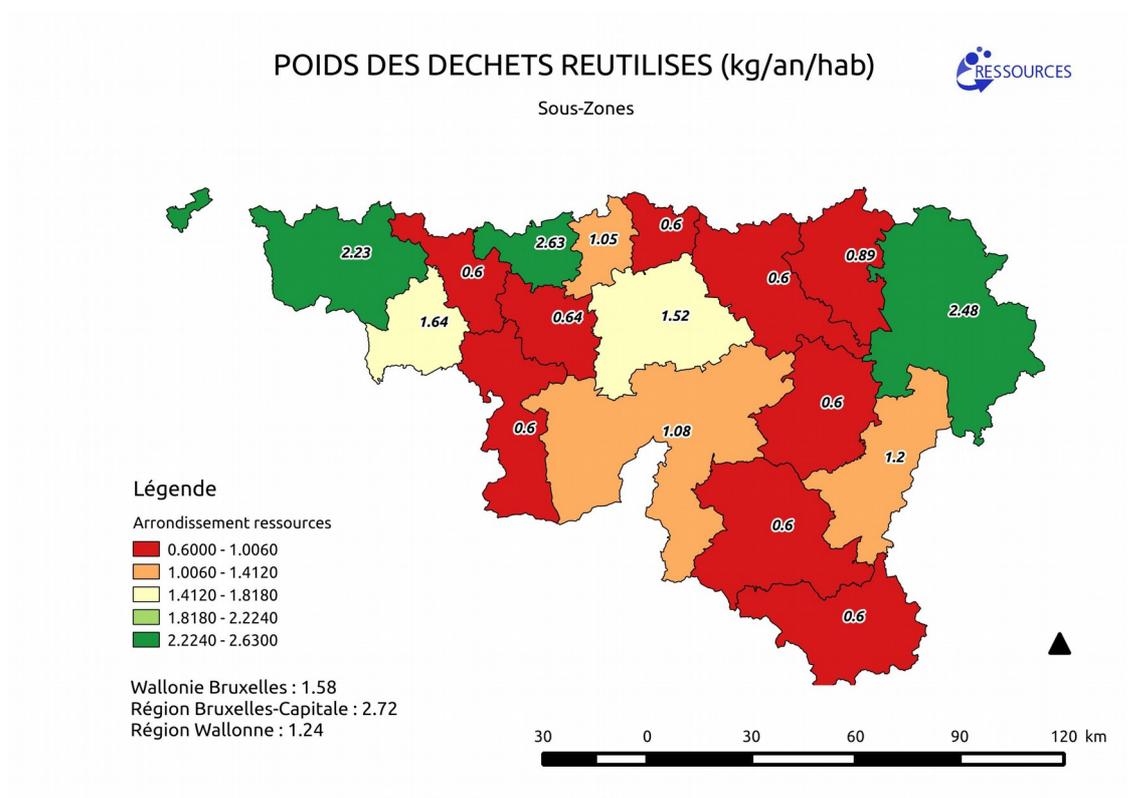
### 1.1. Statistiques du secteur

La croissance des activités des membres du réseau se poursuit. Il est très important de disposer d'outils de suivi de cette croissance et de les faire connaître. C'est pourquoi, depuis 2014, RESSOURCES publie un observatoire de la réutilisation, publiant ainsi les statistiques clés du secteur. Il s'agit désormais d'une publication annuelle dont la deuxième édition a été publiée en 2015.

Cette publication est amenée à évoluer au fil des éditions. La publication est accessible en ligne sur le site de RESSOURCES, sous la rubrique Publication.

[http://www.res-sources.be/sites/default/files/pages/activity-reports/Observatoire\\_Edition\\_2015.pdf](http://www.res-sources.be/sites/default/files/pages/activity-reports/Observatoire_Edition_2015.pdf)

RESSOURCES a procédé au découpage des quantités réutilisées par ses membres par zone géographique afin d'identifier le potentiel de développement de l'activité de réutilisation et des magasins de seconde main (textile, objets du quotidien, informatique, électroménager, livres et vélos). Ceci met en évidence des disparités géographiques assez marquées, liées au nombre de points de vente dans chaque zone.



Le découpage des zones a été réalisé en tenant compte de 2 critères :

- l'arrondissement judiciaire qui correspond plus ou moins à la zone d'intervention standard d'une entreprise de réutilisation ;
- la densité d'entreprises dans certaines zones. Le Brabant wallon a été divisé en 3 zones, tant les performances varient entre l'est et l'ouest de la province. C'est essentiellement la présence et le dynamisme de magasins de seconde main ancrés territorialement qui influencent les résultats des différentes zones.

## 1.2. Zoom sur un flux de déchet



chaque année, RESSOURCES a examiné plus attentivement un secteur particulier.

- 2013 - La filière Textile
- 2014 - Les déchets encombrants
- 2015 - Le secteur de la réparation

## 1.3. Législation régionale

RESSOURCES soutient ses membres dans l'exécution de la législation régionale dont les arrêtés du 23 avril 2009 (déchets textiles) et du 3 juin 2009 (agrément et octroi de subventions aux ASBL et sociétés à finalité sociale actives dans le secteur de la réutilisation). Sa mission consiste aussi à informer la Région des difficultés rencontrées par les membres dans la mise en œuvre de ces arrêtés et à proposer des améliorations ou des dispositions visant leur application.

### a) Arrêté du 23 avril 2009

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 23 avril 2009, déterminant les modalités de gestion de la collecte des déchets textiles ménagers, prévoit la conclusion d'une convention préalable entre les opérateurs de collecte de textiles et les communes où ils opèrent. Cette convention est essentielle dans la lutte contre la collecte illégale et la visibilité des collecteurs enregistrés.



**1 bulle\* de collecte pour 1000 habitants.  
Cet objectif a été déterminé en considérant  
la capacité de collecte d'une bulle (6 tonnes/an)  
et un objectif de collecte de 50 à 60 %  
des textiles mis sur le marché  
(10 à 12 kg/an/habitant).**

En effet, ces dernières années 2013 ont été marquées par une forte croissance des collectes réalisées par des opérateurs illégaux, privant ainsi les membres de RESSOURCES du gisement qui permet de mener à bien leurs activités. RESSOURCES a recensé les collectes illégales qui étaient portées à sa connaissance par diverses sources afin d'estimer l'ampleur du phénomène.

L'interpellation des pouvoirs publics au respect de la législation, l'action en justice et l'information des citoyens sont les 3 voies d'actions mises en œuvre pour lutter contre le phénomène des collectes illégales.

En 2014, grâce à l'Arrêté du 23 avril 2009, deux opérateurs se sont vus interdire leurs collectes suite à des actions en justice. Par ailleurs, les pouvoirs publics désormais sensibilisés, ont pu intervenir de façon efficace.

En 2015, suite à ces diverses actions, le phénomène des collectes illégales a connu un certain recul. Parallèlement, les prix du textile de seconde main sur les marchés mondiaux ont connu une légère baisse. La situation reste cependant critique car des centres de tri illégaux ont été découverts en Wallonie.

## **b) Arrêté du 3 juin 2009**

L'Arrêté du 3 juin 2009 ou « l'arrêté réutilisation » prévoyait les conditions d'agrément pour l'entreprise de réutilisation. Sa révision a été entamée en début de législature. Dans ce cadre, RESSOURCES a collaboré avec la Région, les cabinets concernés, le CWES (Conseil Wallon de l'Economie Sociale), la CRD (Commission Régionale de Développement) et ses membres ont été consultés via son conseil d'administration et/ou son assemblée générale.

Le nouvel Arrêté a finalement été adopté en troisième lecture le 3 avril 2014. RESSOURCES a informé et accompagné ses membres pour le renouvellement des agréments selon les nouvelles dispositions.

En 2015, les travaux de RESSOURCES ont essentiellement portés sur la méthodologie de suivi des flux.

A la fin de la période, 9 membres du réseau RESSOURCES bénéficiaient de l'agrément réutilisation, à savoir : Ressourcerie® de la Dyle, Giga Services, Ressourcerie® du Pays de Liège, Ressourcerie® Le Carré, Ressourcerie® Namuroise et Rcycl, Terre, la FolFouille et Sofie.

## **1.4. Projet de programme de prévention des déchets managers et assimilables – Horizon 2020**

En 2013, RESSOURCES a été consultée et associée à la réflexion pour la rédaction du Projet de programme de prévention des déchets managers et assimilables et de la transposition de la Directive Cadre Déchets. Ces éléments témoignent de la reconnaissance du rôle accompli par les entreprises d'économie sociale dans la prévention et la gestion des déchets et surtout du rôle accru qu'elles seront amenées à jouer au cours des prochaines années.

En 2014 et 2015, RESSOURCES n'a plus été sollicitée sur ces questions.

## 1.5. Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD)

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, RESSOURCES coordonne chaque année, un programme d'activités organisées en collaboration avec ses membres pour donner de la visibilité au secteur et aux acteurs locaux.



**A savoir !** En juin 2013, RESSOURCES a reçu pour l'organisation de la Grande Collecte de vêtements 2012, le prix de la SERD décerné par la Commission européenne pour l'organisation d'une exposition de bulles à textiles décorées. Ce prix et le succès médiatique rencontré par l'édition 2012 ont encouragé RESSOURCES à mettre en œuvre une 2e édition.

En 2013 une exposition itinérante de bulles textiles relookées a été organisée sur 3 lieux : la gare des Guillemins à Liège, la Rue Neuve à Bruxelles et au centre commercial Les Dauphins de Mouscron. Une animation musicale permettait la rencontre entre les membres et le grand public.

En 2014, l'action phare de RESSOURCES a été sa participation au deuxième salon RECUPere organisé par la ville de Namur. RESSOURCES a profité de cette occasion pour communiquer auprès du grand public au sujet de ses trois labels : Solid'R, Rec'Up et electroREV.

RESSOURCES a également réalisé une exposition de photos portant sur le profil de 12 personnes concernées par les actions de Solid'R. Cette exposition était visible en gare de Namur et au salon RECUPere. Une action conjointe avec PartenaMut a également permis d'assurer la visibilité de Solid'R dans ses outils de communication.

En 2015, RESSOURCES n'a pas organisé d'action médiatique, mais a été présente lors d'activités organisées par des tiers dans ce cadre, notamment les colloques de l'UCM, de la Copidec et UVCW, des amis de la Terre, etc.

Par ailleurs, chaque année RESSOURCES a coordonné les actions organisées en Wallonie par ses membres pendant cette période afin d'optimiser la communication et les a incité à participer au projet « Réutiliser plus, jeter moins », mis en place par Rreuse, la coupole européenne des entreprises d'économie sociale actives dans la réutilisation, la réparation et le recyclage.



## Mission 2. Fédérer et développer le secteur

### 2.1 Filières existantes

#### a) Filière Textile

##### Actualités et perspectives

Au sein du réseau RESSOURCES, 17 entreprises sont actives dans la récupération de textile. Ensemble, elles collectent et trient plus de 25.000 tonnes de textile par an.

La présence d'opérateurs de collecte textile travaillant sans respect de la législation locale fragilise la rentabilité de la filière textile de l'économie sociale. RESSOURCES s'efforce donc de faire stopper toute collecte illégale et de sensibiliser le grand public aux plus-values des activités de sa filière textile. Le label Solid'R, attribué aux opérateurs de collecte qui ont un réel objectif social et qui s'engagent à respecter des critères éthiques et solidaires, permet l'identification des acteurs dont l'activité se traduit par un impact au niveau de l'emploi local ou le soutien à d'autres profits sociaux.

La filière Textile rencontre également un problème croissant au niveau de la qualité des vêtements collectés. L'importation en masse de textile neuf de piètre qualité provenant principalement d'Asie, met en difficulté le secteur des vêtements de seconde main en Belgique. D'une part, ce phénomène accentue la concurrence entre les produits neufs et les produits de seconde main, et d'autre part, cela génère de grandes quantités de textile usagé de basse qualité qui n'offre plus de possibilités valables de réemploi, et fait gonfler la fraction de déchets.

Enfin, une nouvelle menace pour le secteur textile est apparue lorsqu'une grande enseigne de la distribution de vêtements a commencé la collecte de textiles usagés contre la remise de bons de réduction. Il apparaît que cette multinationale a opté pour un opérateur unique de collecte en l'Europe et refuse de mettre en place des collaborations avec les EES nationales.

Face à ces difficultés, les membres du réseau RESSOURCES développent des actions pour dégager des solutions communes et accroître leur notoriété.



**Chaque année,  
une dizaine de kilos de vêtements  
est mise sur le marché par habitant.  
L'activité des collecteurs  
d'économie sociale  
permet de récupérer  
plus de 60% de ce gisement.**

**Pour garantir un processus de collecte éthique des déchets textiles et se différencier les opérateurs privés, la filière Textile RESSOURCES a mis en place le label SOLID'R qui s'engage pour :**



- **Le respect de principes éthiques:** une totale transparence sur les objectifs, les bénéficiaires et l'affectation des fonds provenant de l'activité de collecte et de traitement des textiles.
- **Des objectifs solidaires :** création d'emplois, lutte contre l'exclusion et la pauvreté, appui à des projets de développement dans les pays du Sud, exportations respectueuses de l'économie locale.
- **Un contrôle** régulier indépendant certifié par Forum ETHIBEL.

Le groupe Solid'R compte 14 entreprises (dont 2 hors réseau RESSOURCES): Oxfam-Magasins du Monde, Oxfam-Solidarité, De Bouche à Oreille, La Poudrière, Rouf – Centre d'entre-aide de Jette, la Ressourcerie® Le Carré, la FolFouille, Terre, les Petits Riens ; Le Goéland, Apides et Rezippons la terre.

La notoriété de ce label est cruciale pour RESSOURCES et ses membres. C'est pourquoi diverses actions de communication lui sont dédiées (voir ci-dessus).

Par ailleurs, en 2014, la procédure de certification a été révisée avec Forum ETHIBEL afin que celle-ci soit plus efficace.

Enfin, en 2015 diverses rencontres avec Komosie (fédération des Kringloopwinkel en Flandre) ont examiné comment étendre le label aux membres de Komosie. Le contexte légal étant différent de part et d'autre de la frontière linguistique, il y a quelques problèmes de divergence à résoudre avant que la portée de Solid'R ne soit réellement nationale.

Enfin, pour pouvoir se positionner sur l'ensemble du continent européen et proposer ainsi un service unique pour les multinationales de la distribution, la constitution d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) a été initiée par plusieurs EES nationales, dont Terre et Oxfam Solidarité en Wallonie. A court terme, le GEIE TESS vise à se positionner comme interlocuteur unique sur le marché international ainsi qu'à contrer les fluctuations du marché.

## **b) Filière DEEE - Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques**

### **Actualités et perspectives**



La filière DEEE traite quelque 17 000 tonnes d'appareils en fin de vie chaque année. Au sein de cette filière, 5 structures se sont regroupées sous le label electroREV. Par la mise en place de ce label de qualité, RESSOURCES a permis au secteur de l'électroménager de seconde main de l'économie sociale de se positionner comme acteur crédible et professionnel tant vis-à-vis de la clientèle que des partenaires (Régions, CPAS, Recupel...).

L'accès au gisement reste une préoccupation pour plusieurs centres de réutilisation. Par ailleurs, les centres de réutilisation sont confrontés à une importante baisse de la qualité des équipements électroménagers qui compromet la survie de cette activité sur le long terme. Le processus est identifié sous le terme *obsolescence programmée*. Il en résulte que les producteurs, poussés par une guerre des prix, mettent sur le marché des équipements de basse qualité, à durée de vie réduite et non réparables.

Dans ce contexte, les actions de la filière DEEE s'articulent autour des points d'attention suivants :

- assurer l'accès au gisement de qualité via Recupel, en collaboration avec Komosie,
- promouvoir le label electroREV lors de conférences et par la diffusion de communiqués de presse ;
- sensibiliser aux économies d'énergie pour les acheteurs de produits electroREV : création d'autocollants « conseils malins » ;
- travailler au développement de nouveaux ateliers
- suivre la transposition de la Directive DEEE : rédaction d'une note générale avec Komosie, participation aux réunions organisées par les autres régions (Flamande et de Bruxelles-Capitale), participation aux échanges organisés au sein de Rreuse au niveau européen.

Le label electroREV assure aux clients la qualité des appareils électroménagers récupérés et valorisés par l'économie sociale. Il compte 5 centres de réutilisation et une vingtaine de points de vente en Wallonie et à Bruxelles. Les réparateurs d'electroREV s'engagent à respecter une série de principes opératoires et de techniques communs. Une garantie valable un an après la date d'achat est donnée sur des appareils de type «gros électroménager». La vente d'équipements électriques et électroniques labellisés electroREV est proposée dans les magasins labellisés Rec'Up.



**Organiser des réunions spécifiques à la sous-filière IT :** Les thématiques en cours sont l'accès au gisement du matériel IT dans les écoles et autres collectivités et/ou entreprises, réflexion sur la mise en place d'une démarche Qualité sur base des bonnes pratiques du secteur, création de collaborations entre opérateurs de la filière (collecteurs, centres de réutilisation et revendeurs).

## 2.2 Projets émergents

### La filière Vélo



La filière Vélo est constituée de membres de RESSOURCES actifs dans cette filière, soit en tant qu'activité historique (telle que chez l'Outil) ou comme activité en développement (telle que chez La ressourcerie® Le Carré) mais aussi de la fédération l'HeureuxCyclage.be qui fédère 22 ateliers vélos en Région wallonne. L'HeureuxCyclage.be a pour objet de promouvoir et valoriser l'activité des ateliers vélo par la promotion du réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

La principale action de la filière a été la mise en place d'une démarche qualité à l'initiative de l'HeureuxCyclage.be. Cette démarche est double puisqu'elle vise d'une part la qualité de services prestés par les ateliers et d'autre part la qualité des vélos qui sont vendus. Pour une plus grande visibilité pour les consommateurs, la qualité des vélos se déclinent en étoiles (une, deux ou trois). Fin 2015, 6 ateliers étaient entrés dans la démarche.

Pour assurer la promotion de cette démarche qualité, la filière Vélo a été mise à l'honneur lors de la Fête de la récup' en 2015.

## **Le gaspillage alimentaire**

En 2015, RESSOURCES a analysé les initiatives mises en place dans le cadre de la lutte contre le gaspillage alimentaire. L'objectif était d'analyser si un développement d'activités pour RESSOURCES et ses membres était opportun dans ce cadre. Il est apparu que les initiatives sont déjà assez nombreuses et que d'autres opérateurs avaient déjà développé des outils pertinents.

## **2.3 Développement des ressourceries®**

### **Evaluation et perspectives**

En Wallonie, 25 structures œuvrent majoritairement dans le réemploi des objets valorisables. Cette catégorie reprend : le mobilier, les vélos, les jouets, les petits articles d'équipement ou de décoration, les livres et les DEEE. La difficulté de gestion des encombrants vient du caractère multimatière de cette filière. Elle est associée au terme «Ressourcerie® » dont la reconnaissance est en croissance auprès des opérateurs du secteur des déchets mais aussi du grand public. «Ressourcerie® » est une marque collective, l'usage du terme est réservé aux structures d'économie sociale membres du réseau qui s'engagent dans la démarche Rec'Up, un référentiel composé de 120 exigences qui assurent une qualité au niveau des services prestés et du matériel de seconde main proposé. Sept projets de Ressourcerie® sont en activité. Le succès tant économique, social qu'environnemental ainsi que l'intensification des collaborations avec les intercommunales laissent présager un développement qualitatif et quantitatif de ce concept.

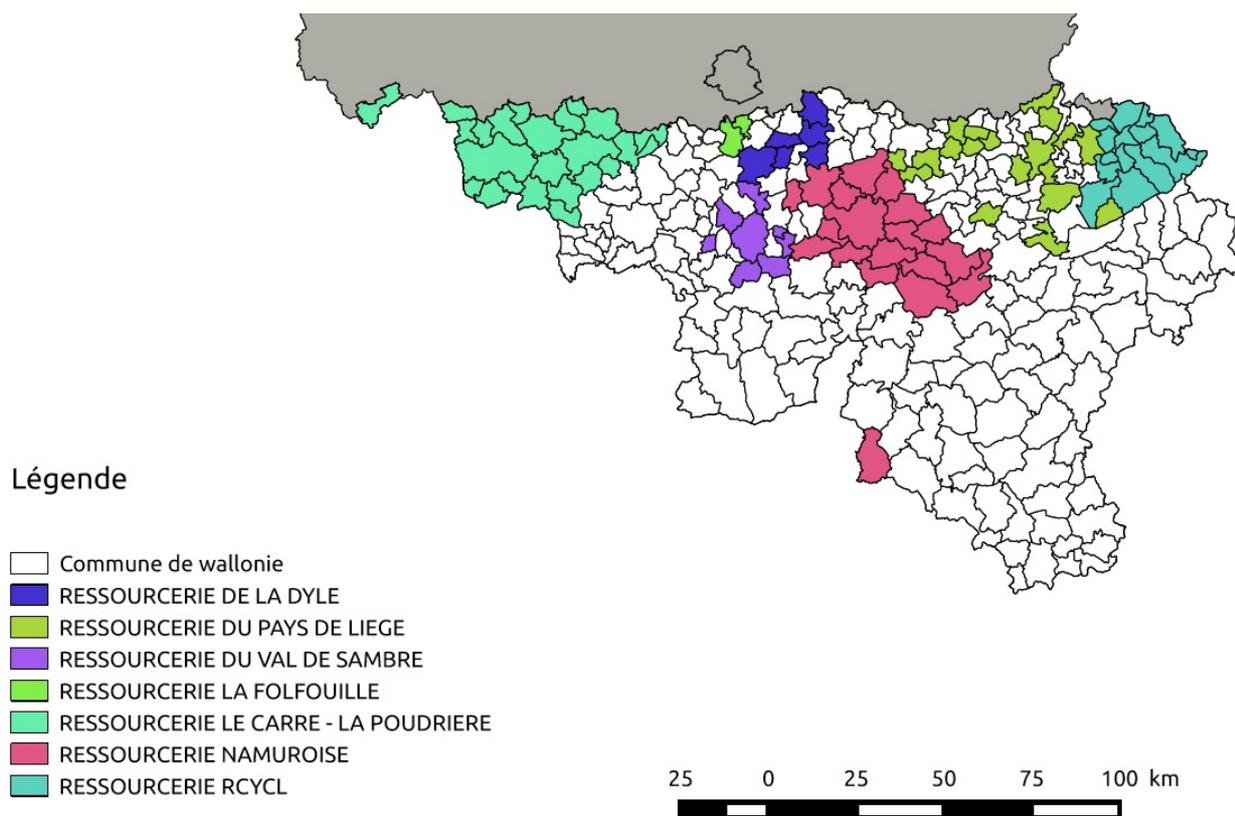
## **Evolutions !**

- **Cœur de Hainaut :** En 2013, Le conseil d'administration de l'IDEA (Intercommunale de développement économique et d'aménagement du territoire – Région Mons-Borinage-Centre) a marqué son accord pour le lancement d'un projet de Ressourcerie® à Mons et La Louvière et a chargé l'HYGEA (Intercommunale de gestion des déchets) de piloter ce projet. Le marché public lancé par HYGEA a été remporté par un consortium constitué de RESSOURCES, la Ressourcerie® Namuroise et l'Agence-Conseil SAW-B. Toutefois, il s'est rapidement avéré qu'un projet de Ressourcerie® basé sur une collecte globale, comme défini dans le cahier des charges, ne répondait pas aux attentes des communes. L'étude s'est donc arrêtée de commun accord. Hygée a réorienté son projet en mettant sur pied une collaboration avec Droit & Devoir et le CPAS de Mons, visant à prélever dans les parcs à conteneurs pilotes, les biens réutilisables.
- **Brabant Wallon :** En 2013, la Province du Brabant Wallon a confié au Groupe d'Action Local Culturalité une étude de faisabilité d'une Ressourcerie® couvrant l'ensemble du territoire provincial et incluant les opérateurs en place dans la province. RESSOURCES a fait partie du comité d'accompagnement de ce projet.

Cette étude de faisabilité s'est terminée par la rédaction d'un rapport final montrant la pertinence d'un projet au niveau de l'ensemble de la province. En 2014, RESSOURCES a organisé diverses visites de ses membres pour démontrer à l'IBW la faisabilité et l'intérêt environnemental d'un projet de Ressourcerie®. Le dossier a peu évolué en 2015.

- **Luxembourg** : L'AIVE (Association Intercommunale pour la protection et la Valorisation de l'Environnement), soucieuse de promouvoir les alternatives aux parcs à conteneurs pour les objets en bon état, a organisé des journées de rencontres avec les opérateurs locaux actifs dans la réutilisation. Par ailleurs, la Province du Luxembourg a mandaté l'agence de développement territorial NGE pour la réalisation d'un état de lieux des activités de réutilisation dans la Province qui débouchera sur une étude de faisabilité pour la création d'une Ressourcerie®. En 2014, RESSOURCES et ses membres ont contribué à l'étude de NGE. RESSOURCES espérait que les résultats de cette étude amèneraient l'AIVE à renouveler son marché public pour la collecte d'encombrants avec un cahier des charges correspondant aux activités d'une Ressourcerie® en intégrant des clauses sociales et environnementales. L'AIVE a toutefois décidé de ne pas mettre en œuvre ces options.

Cette carte géolocalise en couleur les zones couvertes par un service de Ressourcerie® en 2015.



## 2.4. Projet transversal

Ce projet vise à mobiliser tous les membres de RESSOURCES sans distinction de filière. Il est amené à changer d'année en année.

En 2013, RESSOURCES s'est attelée à la révision de ses statuts et à la clarification de son mode de fonctionnement. De nouveaux statuts ont été adoptés lors de l'AGE de novembre 2014.

En 2014, RESSOURCES s'est penchée sur les initiatives citoyennes et du monde de l'entreprise qui portent sur la réutilisation. En effet, ses membres ont longtemps été pionniers en la matière, mais force est de constater qu'à l'heure actuelle, la réutilisation a le vent en poupe. Il faut toutefois distinguer les motivations et performances des initiatives citoyennes de celles des grosses entreprises internationales.

En 2015, RESSOURCES a mis en œuvre les éléments visant le développement d'un portail de promotion de la seconde main, sur le modèle du « clic local » de l'APAW-Q. En accord avec celle-ci, ce nouveau portail sera baptisé « LeClicRécup.be ».

## 2.5. Synergies entre RESSOURCES et des partenaires potentiels

Dans ce cadre, RESSOURCES a essentiellement visé à promouvoir la réutilisation au travers des activités d'autres acteurs de la vie économique.

Au cours de la période, le concept d'économie circulaire s'est imposé comme modèle de développement économique vertueux. Au cœur de ce concept figure la réutilisation. Il était donc primordial pour RESSOURCES et ses membres de se faire connaître auprès des différents organismes chargés par les pouvoirs publics de la mise en œuvre de l'économie circulaire. L'objectif poursuivi était d'inscrire la réutilisation au cœur de leurs préoccupations.

Cette activité s'est particulièrement traduite par la reconnaissance du rôle primordial de la réutilisation dans la mise en œuvre de l'économie circulaire par NEXT. Celle-ci a débouché sur la signature d'une convention de collaboration entre les deux structures en décembre 2015.



## Mission 3. Professionnaliser le secteur

### 3.1. Démarches qualité

En 2013 et 2014, RESSOURCES a réalisé des fiches « aides financières » afin d'aider les membres dans le développement de leurs activités. Ces fiches reprennent différentes informations telles que le type d'aide, la procédure de demande, des témoignages de membres de RESSOURCES.

En 2015, en vue de rationaliser la présentation des différents éléments utiles pour ses membres, RESSOURCES a rassemblé sous une rubrique « Boîte à Outils » les fiches financières, le catalogue de formation, les fiches juridiques, ainsi que tout autre information utile pour ces membres. La présentation est désormais thématique : GRH, activités économique, activité sociale, environnement, financement, administration, labels et vie du réseau.

### 3.2. Formation

**Les séminaires Ressources & Vous** offrent des outils pratiques pertinents dans le cadre des activités des membres de RESSOURCES et sont également un lieu d'échange de bonnes pratiques sur des thématiques communes.

Trois thématiques ont été proposées en 2013 :

- atelier pratique de réparation de vélo ;
- atelier relooking textile ;
- formation en réunion décisionnelle.

#### Catalogue de l'offre de formation

Mais n'étant pas un opérateur de formation, RESSOURCES a estimé en 2104 qu'il était plus pertinent de renvoyer les membres vers des professionnels du secteur. C'est pourquoi RESSOURCES a créé un inventaire de formations pertinentes pour ses membres. Ce catalogue s'articule en 2 parties : relations internes aux équipes de travail et outils de gestion pour les organisations non marchandes. Le critère d'accessibilité financière a été utilisé pour cette sélection. Ce catalogue a été repris dans la Boite à outils développée en 2015.

#### Projet Valoriste

En 2013, le terme « valoriste » était utilisé dans le cadre de formations réalisées par les membres de RESSOURCES et par le Forem. Ces formations s'adressent à des publics-cibles différents et recouvrent des contenus de formations différents. Face à ce constat, RESSOURCES et le Forem de Mons, opérateur de la formation, ont décidé d'entamer une réflexion commune pour une mise en cohérence du terme « valoriste ».

Cette réflexion s'est faite en partenariat avec l'IBGE et Bruxelles-formation, dans le cadre des travaux de l'Alliance Emploi-Environnement.



Au cours d'une première étape démarrée en 2014, une enquête a examiné quels étaient les besoins en « valoriste » de potentiels employeurs. Cette enquête a été menée auprès d'opérateurs de gestion de déchets, mais aussi d'autres acteurs économiques. Des référentiels métiers ont été définis suite à cette enquête.

En fin d'année, des contacts ont été établis avec le Service Francophone des Métiers et Qualifications (SFMQ) responsable de la définition officielle des référentiels métiers et qualification. Ces contacts ont conduit en 2015 à la prise en charge formelle de la définition du référentiel métier par le SFMQ. Le référentiel défini suite à l'enquête a servi de base à ces travaux, qui ont été menés, notamment avec des membres de RESSOURCES et des gestionnaires de déchets. Ce référentiel sera officiellement validé en début d'année 2016.

Il reste dès lors à définir le profil de formation et, étape ultime, un référentiel de validation des compétences.

### 3.3 Outil de reconnaissance

#### **Rec'Up – Un label de qualité orienté grand public**

Qualité, service, meilleur prix, geste citoyen... le label Rec'Up est la référence pour la seconde main. Rec'Up est un label actuellement décerné à 14 acteurs de la seconde main répartis sur 23 sites d'exploitation, membres de RESSOURCES. Les entreprises labellisées s'engagent à respecter une charte qualité de 120 principes. Autant de normes destinées à garantir aux consommateurs des produits, un service impeccable, tout en poursuivant une politique de prix juste et claire.



Actions réalisées au sein du réseau de 2013 à 2015:

- recertification des membres labellisés et certification de 4 nouvelles structures inscrites dans la démarche : Sofie, La Ressourcerie® du Val de Sambre, Madame Ravik de la Ressourcerie® Namuroise et l'antenne mouscronnoise de la Ressourcerie® Le Carré ;
- Organisation de 3 réunions plénières par an pour les réflexions, mises en place ou évaluation des actions communes (salon RECUPere, action de communication, outils de gestion des flux...) ;
- révision du référentiel et de la grille d'audit en y introduisant notamment la notion de partenariat et révisant à la hausse le niveau général d'exigences, réflexion sur les structures multi-sites ;
- informations sur les logiciels de gestion, adoption du logiciel ECLIPS de Komosie et formations à son utilisation pour les structures l'ayant adopté.

Actions réalisées pour le grand public :

- participation au Salon RecupERE organisé par la Ville de Namur : stand de visibilité pour Rec'Up, stands de vente et démonstration pour les membres ;
- création de 3 nouveaux visuels, impressions d'affiches et de cartes postales ;
- développement du catalogue d'outils de communication pour renforcer la visibilité du label dans les magasins : réalisation d'une expo-affiche, habillage vitrine, autocollant camion, identification du personnel...



## **Mission 4. Représenter les membres et le secteur**

### **4.1. Synergies avec les partenaires extérieurs**

RESSOURCES est également le point de contact privilégié de divers opérateurs d'économie sociale ou du secteur des déchets. Ces contacts ont généralement lieu au niveau des fédérations, mais peuvent également se tenir à la demande de porteurs de projets ou d'autres associations environnementales. Ils contribuent à une meilleure connaissance des pratiques des membres de RESSOURCES ou au développement de projets communs.

### **4.2. Défense des intérêts des membres**

Régulièrement, RESSOURCES consulte ses membres pour valider ses positions dans le cadre de ses représentations auprès des instances régionales suivantes : CWES (Conseil Wallon de l'Economie Sociale), ConcertES (plate-forme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale), CDD (Commission des Déchets).

### **4.3 Représentation de RESSOURCES**

RESSOURCES participe à de nombreuses manifestations afin de représenter le réseau des membres qu'il s'agisse de colloques, tables-rondes, des journées d'étude ou encore lors de l'inauguration de nouvelles infrastructures chez ses membres.

## Mission 5. Informer et promouvoir le secteur

### 5.1. Information et sensibilisation

RESSOURCES répond et réoriente les demandes portant sur : les activités des membres du réseau, des biens à acheter/à donner, des participations à des colloques, des manifestations externes en tant qu'intervenants, des demandes émanant de réseaux similaires situés à l'étranger, des ressourceries®, des filières et des projets.

### 5.2. Veille juridique, technique et de conseil

RESSOURCES assure une veille juridique, technique et de conseil touchant aux activités environnementales de ses membres. L'information pertinente est diffusée aux membres pour répondre aux demandes et aux évolutions du secteur. Des fiches juridiques sont rédigées afin de les sensibiliser sur différents points de gestion. Désormais, ces fiches sont publiées sur la Boîte à Outils de RESSOURCES.

La veille juridique intègre de plus en plus le suivi du droit européen. RESSOURCES fait partie du groupe de travail sur ce thème au sein de Concertes. Une série de sites et de lettres d'infos supplémentaires sont parcourus pour intégrer la dimension européenne dans le traitement des dossiers juridiques.

Par ailleurs, la régionalisation des aides à l'emploi a provoqué une grande vigilance de la part de RESSOURCES et ses membres.

### 5.3. Communication interne

- **Ressources Infos** est la feuille de liaison des membres, partenaires du réseau et grand public. Elle fournit des données pratiques en termes d'opportunités, de suivi des dossiers, d'évolution des filières et des projets, d'agenda, d'informations pratiques et d'événements organisés par le réseau et/ou ses membres. 8 à 9 numéros sont publiés chaque année.
- **La news du lundi** est une enews hebdomadaire diffusée exclusivement aux membres. Objectif : renforcer l'échange d'infos entre membres et RESSOURCES. Elle se compose de trois rubriques : A savoir, nouvelles des membres et Agenda. C'est court, c'est bref et c'est utile !
- **L'Assemblée générale** ordinaire se tient généralement en mai afin d'intégrer les membres dans le processus de développement de l'ASBL. Cette rencontre est également un moment propice à la cohésion des membres. Pendant la période 2013-2015, RESSOURCES a organisé un total de 8 AG ordinaires et extraordinaires.
- **L'intranet du site web** de RESSOURCES reprend des informations à destination exclusive des membres du réseau. Cette rubrique assure la mise à disposition des informations RESSOURCES de façon plus fluide et en continu : rapports de réunion, documents, logos à télécharger, la fiche membre... et la Boite à outils.

## Mission 6. Optimiser la communication

### 6.1. Communication vers des publics cibles

#### Les instances européennes

RESSOURCES participe aux groupes de travail de Reuse. Le principal dossier pour cette période a été le suivi du « Package Economie Circulaire », qui porte sur la révision de plusieurs directives, donc la directive cadre déchets. Un autre dossier important a concerné la mise en place de standards européens pour la collecte et le traitement des DEEE par CENELEC.

#### Les entreprises

RESSOURCES a répondu à de nombreuses demandes d'entreprises pour la coordination des collectes ou enlèvements de biens réutilisables. Il s'agit d'enlèvements auprès d'entreprises qui souhaitent se défaire de leurs propres biens usagés ou de collectes effectuées par les entreprises auprès de leur clientèle ou de leurs employés.

Ces expériences ont amené RESSOURCES à mener une réflexion sur les modalités d'intervention face à ces demandes. D'une part, RESSOURCES veut éviter :

- de servir d'alibi à une politique de greenwashing ;
- de prester des collectes gratuites pour des biens non réutilisables.

D'autre part, RESSOURCES souhaite profiter de ces opportunités dans le cadre d'un partenariat win-win et s'assurer que son intervention ne se substitue pas à celle des membres.

#### Les élus locaux

En 2014 et 2015, RESSOURCES était présente au Salon des Mandataires afin d'y promouvoir auprès des élus locaux, les services de ressourceries® et la collecte textile par l'économie sociale.

### 6.2. Promotion du secteur vers le grand public

Différentes actions sont développées et coordonnées par RESSOURCES, destinées tout aussi bien à ses membres, qu'à la presse ou au grand public. Objectif : mieux faire connaître le secteur et ses acteurs et, offrir des outils pour intégrer la réutilisation dans la vie quotidienne de chacun.

- **A destination de la presse :** RESSOURCES publie des dossiers thématiques et des communiqués de presse qui sont également disponibles sur le site Internet de RESSOURCES sous la rubrique : Communiqué de presse. Des rencontres avec la presse sont également organisées lors des événements comme la SERD, la Fête de la récup'. RESSOURCES entretient de bonnes relations avec les journalistes et est régulièrement interpellée sur ces problématiques dans le cadre d'émissions.



- **A destination du grand public :** Le site web du réseau RESSOURCES – [www.res-sources.be](http://www.res-sources.be) – fédère les membres autour d'un outil commun pour la diffusion d'information sur le secteur : acteurs, filières et projets. Le site est consulté par quelque 5000 visiteurs par mois.

**Nouveautés !** 3 profils Facebook permettent à RESSOURCES de fidéliser quelque 7000 amis auxquels des informations du réseau sont régulièrement proposées selon les intérêts.



[www.facebook.com/SOLIDR](http://www.facebook.com/SOLIDR) – actualité textile de seconde main et label Solid'R

[www.facebook.com/larecup](http://www.facebook.com/larecup) – promotion des événements RESSOURCES

[www.facebook.com/recup](http://www.facebook.com/recup) – actualité du secteur et du label Rec'Up

### **Le salon du réemploi - RECUPère**

RESSOURCES a participé aux deux premières éditions du salon du RecupERE organisé au Namur Expo : en mars 2013 et en novembre 2014. Par ailleurs, en 2015 la ville de Namur a publié le marché public de l'organisation de l'édition 2016. Ce marché a été attribué à la Ressourcerie® Namuroise, avec RESSOURCES comme sous-traitant.

Pour les deux premières éditions, RESSOURCES a :

- coordonné les stands de vente, les animations et les ateliers démonstration lors du salon avec ses membres ;
- assuré la réalisation et l'animation d'un stand Rec'Up et electroREV ;
- assuré la réalisation et l'animation d'un stand Solid'R ;
- assuré la réalisation et l'animation d'un stand Ressourcerie® ;
- organisé 4 conférences ;
- mis en place une expo photos pour illustrer le travail des acteurs du réemploi.

Avec plus de 10.000 visiteurs par édition, le succès de ce salon est important pour RESSOURCES et ses membres. En outre, la médiatisation de l'événement a permis de nombreux échos dans la presse et les médias, renforçant la visibilité du secteur.

### **La fête de la récup'**

Chaque année, RESSOURCES a organisé la fête de la récup' à laquelle ont pris part une vingtaine de membres. Deux activités sont récurrentes :

- un concours de vitrine entre les membres ;
- le concours du juste prix qui consiste pour les citoyens à deviner au plus juste le prix d'un ensemble de biens de seconde main dans une boutique.

En 2015, RESSOURCES a intégré la cellule de coordination du RecupDATE, le salon de l'upcycling et de la récupération, organisé à Charleroi afin de coordonner la participation de ses membres locaux et d'en assurer la visibilité. 2000 visiteurs ont salué cette première édition organisée à l'initiative du CEME en partenariat avec les acteurs locaux de la réutilisation.

La Fête de la récup' est une occasion pour les membres et le Réseau de communiquer vers la presse et le réseau bénéficie généralement d'une belle couverture médiatique.

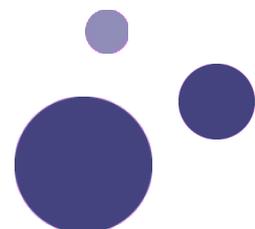


## Le mot de la fin !

En 2013, RESSOURCES a vu le nombre de demandes extérieures fortement augmenter: associations, pouvoirs publics, porteurs de projets, grand public... Cette augmentation est vraisemblablement liée à 3 éléments :

- la réutilisation a le vent en poupe : les citoyens, les entreprises et les pouvoirs locaux souhaitent éviter un gaspillage d'autant plus honteux que la situation économique peine à s'améliorer et que la précarité gagne du terrain ;
- l'économie sociale est reconnue comme un acteur fiable pour faire le lien entre ces 3 composantes du développement durable : l'environnement, l'économie et le social;
- RESSOURCES est de plus en plus reconnue comme un interlocuteur fiable et incontournable pour les questions de réutilisation.

En 2015, une étape supplémentaire a été franchie : la signature de la convention de collaboration avec NEXT positionne clairement RESSOURCES et ses membres comme vecteur de diffusion de l'économie circulaire.



# LEXIQUE

Sont reprises ci-dessous les définitions des mots identifiés avec une \* dans le présent Rapport de Mission.

## **BULLE A TEXTILES :**

Bulle, container ou guérite... les appellations sont multiples. Ces mini-conteneurs sont placés par des associations et des entreprises privées qui collectent des textiles usagés mais en bon état afin de leur donner une seconde vie.

## **COLLECTE ECREMANTE :**

... ou collecte non globale, il s'agit d'une collecte qui ne reprend que les objets réutilisables ou destinés au réemploi, il y a sélection de la 'crème' (c'est un terme essentiellement utilisé par la filière textile)

## **COLLECTE GLOBALE :**

La collecte globale reprend tout, sauf les produits dangereux ou contraints de suivre des filières de traitement spécifiques régies par la loi (les pneus par exemple)

## **COLLECTE PRÉSERVANTE :**

Il s'agit d'une collecte qui maintient le potentiel de réutilisation des objets collectés.

## **COLLECTE SELECTIVE :**

Il s'agit d'une collecte dans le cadre de laquelle un flux de déchets est conservé séparément en fonction de son type ou de sa nature afin de faciliter un traitement spécifique. Ex : papier, verres, textile...

## **DECHET :**

Toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention ou l'obligation de se défaire.

## **DECONSTRUCTION :**

... ou « démontage » d'un bâtiment, dans l'optique d'une récupération maximale, et avec un tri poussé pour valoriser au maximum l'ensemble des produits constituant le bâtiment. La déconstruction est l'antonyme de démolition globale.

## **ECONOMIE SOCIALE :**

Par économie sociale, on entend les activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par les principes suivants :

1° finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit ;

2° autonomie de gestion ;

3° gestion démocratique et participative ;

4° primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus. L'économie sociale et solidaire fait aujourd'hui figure de nouvelle alternative au capitalisme. De fait, son objectif premier n'est pas de dégager du profit, mais de produire des biens et services utiles à tous.

## **RECONDITIONNEMENT / REPARATION :**

Les deux termes concernent les actions mises en œuvre pour prolonger l'utilisation des biens. On parle d'ordinateur reconditionné. Pour les autres biens, on utilisera plus facilement le terme réparé.

## **RECYCLAGE :**

Toute opération de valorisation par laquelle les déchets sont retraités en produits, matières ou substances aux fins de leur fonction initiale ou à d'autres fins. Ex : le PMC qui devient de la laine polaire.

## **REEMPLOI-REUTILISATION :**

C'est le cœur de l'activité des membres de RESSOURCES. La Directive Cadre Déchet écrite en anglais utilise le terme de "reuse", la Région wallonne l'a traduit sous le terme réutilisation et la Région Bruxelles Capitale sous le terme de réemploi. Ce qui nous fait deux termes pour une définition prévue par la Directive ! « Il s'agit de toute opération par laquelle des produits ou des composants qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus. » Synonymes : seconde main, récup'...

Il en ressort que la réutilisation/réemploi ne relève pas du secteur des déchets. Il existe dans les textes juridiques un autre terme: la préparation en vue de la réutilisation. « Il s'agit de toute opération de contrôle, de nettoyage ou de réparation en vue de la valorisation par laquelle des produits ou des composants de produits qui sont devenus des déchets sont préparés de manière à être réutilisés sans autre opération de pré-traitement. »

## **RESSOURCERIE® :**

Une ressourcerie® est une entreprise d'économie sociale ou une ASBL dont les activités consistent à la préparation à la réutilisation et en réutilisation d'encombrants. Ressourcerie®, une marque collective détenue par RESSOURCES ASBL. Il s'agit d'un concept qui se traduit par une série de conditions qui en définissent l'usage.

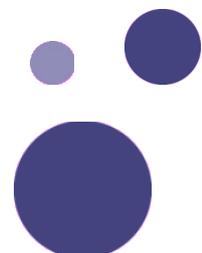
## **VALORISATION :**

La valorisation est toute opération dont le résultat principal est que les déchets servent à des fins utiles en remplaçant d'autres matières qui auraient été utilisées à une fin particulière ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, dans l'usine ou dans l'ensemble de l'économie. La valorisation des déchets est donc un procédé par lequel on transforme un déchet matériel ou un produit inutile en un nouveau matériau (recyclage) ou produit utile (réemploi) ou encore en énergie (valorisation énergétique).

## **VALORISTE :**

Valoriste est un terme qui se décline en plusieurs acceptations :

- de plus en plus ce terme désigne celui qui conçoit et met en œuvre un plan de gestion des déchets intra ou interentreprises ;
- au sein du réseau RESSOURCES, le Valoriste est un agent du réemploi, du recyclage et de la valorisation. Il a des compétences techniques, théoriques, relationnelles. Il est par définition polyvalent.



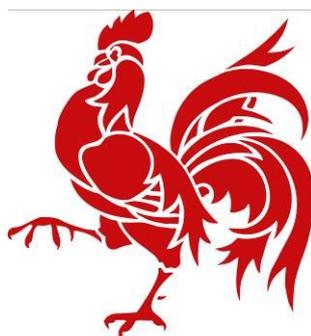


**RESSOURCES ASBL**

Fédération des entreprises d'économie sociale  
actives dans la réduction des déchets par la récupération,  
la réutilisation et la valorisation des ressources

Mundo N - Rue Nanon, 98  
B-5000 Namur  
Tel : +32 (0) 81 390 710  
[info@res-sources.be](mailto:info@res-sources.be)  
<http://www.res-sources.be>

Avec le soutien de la



**Wallonie**